

Une personne de confiance au volant

On ne fait pas appel à un service de transport que pour aller chez le médecin. Le succès des offres d'encadrement et de répit dépend largement des services de transport proposés, qui sont au cœur du système de soins de santé.

Texte : Andreas Sidler



Les services de transport permettent aux personnes souffrant de limitations d'accéder à une mobilité individuelle et sûre. Ils soulagent au passage les familles. En 2019, l'institut de recherche gfs.bern a interrogé 2000 proches aidants sur la pertinence de différentes prestations de soutien. La majorité des enquêtés considèrent les « services d'accompagnement et de transport des personnes aidées » comme importants sinon essentiels, au même titre que les « entretiens avec des spécialistes ». Seule l'« aide en cas d'urgence » réalise un meilleur score.

Service de transport autogéré de l'atelier « La Famille au jardin » à St-Ursen.

Photo : mäd

Rôle-clé des possibilités de transport

L'importance des services de transport apparaît dès que des soins intensifs à domicile s'imposent. Faute de possibilités de transport, la patientèle ne pourra pas recourir aux offres externes de prise en charge et de répit. Bien des proches aidant·e·s sont âgé·e·s, souffrent de limitations et n'ont ni véhicule ni permis de conduire. D'où la nécessité d'un service de transport de porte à porte. Il ne faut pas non plus sous-estimer son effet de décharge. Si l'on y inclut les procédures d'arrivée et de ramassage, le service de transport procure d'ordinaire une à deux heures supplémentaires de décharge par jour d'intervention. Or ces périodes de répit permettent aux proches aidant·e·s non seulement de prendre soin d'eux, mais également de concilier leur travail de prise en charge avec une activité lucrative.

Subventionnement variable

La prise en charge ambulatoire à l'extérieur dépend aussi des frais de transport. De nombreux services de transport sont d'utilité publique et proposent des prix attractifs, grâce au bénévolat et à la collecte de fonds. Certains prestataires sont en outre subventionnés par les cantons et les communes, ainsi que par plusieurs sections de Pro Senectute. Une étude de l'Office fédéral de la santé publique conclut que dans la Suisse fédéraliste, les rabais accordés sur les services de transport sont très variables et en particulier, que le financement des trajets réguliers jusqu'à une structure d'accueil n'est d'ordinaire pas réglé. Si

les bénéficiaires de prestations complémentaires (PC) peuvent décompter de tels trajets comme frais de maladie et d'invalidité, le transport tend à renchérir massivement pour le reste des gens le coût net des prestations de soutien et de décharge à l'extérieur du domicile.

« Les conductrices ou conducteurs de personnes atteintes de démence ont un important rôle à jouer. En plus de connaître les numéros des services d'urgence, il leur faut respecter des instructions précises. »

Le bénévolat a aussi un coût

Le coût des trajets est un casse-tête pour les prestataires de structures de jour et de nuit, car ils freinent la demande. Quelques-uns subventionnent les trajets onéreux. D'autres créent leur propre service de transport bénévole. Or là encore il en résulte des coûts – non seulement de carburant et d'entretien des véhicules, mais aussi et surtout à cause du personnel nécessaire pour coordonner les trajets, pour recruter des bénévoles et pour les activités de levée de fonds.

Rôle essentiel

Les conductrices ou conducteurs de personnes atteintes de démence ont un important rôle à jouer. En plus de connaître les numéros des services d'urgence, il leur faut respecter des instructions précises.

Ainsi il ne faut laisser descendre une personne ayant perdu le sens de l'orientation qu'à l'endroit convenu, et la raccompagner jusqu'à sa porte en veillant à ce que les proches aidant·e·s prennent le relais. Bien des passagères et des passagers comme leurs proches voient dans la personne au volant une confidente et une interface de communication informelle avec l'atelier de jour, dont l'intervention routinière réduit le stress – notamment à l'heure du départ où, expérience à l'appui, des conflits risquent souvent d'éclater. Les ateliers de jour pour personnes atteintes de démence sont pleinement conscients de ce rôle et organisent pour leurs conductrices et conducteurs des cours réguliers, qui font partie intégrante des activités bénévoles. ■



Andreas Sidler

est politologue et a dirigé jusqu'en mars 2023 le domaine de la recherche et de la transmission de savoirs de l'Age-Stiftung. ✉ andreas.sidler@gmail.com

« Une meilleure qualité de vie grâce à la mobilité »

Cinq questions à **Monika Hofer**, directrice de la fondation ProMobil.

Interview : **Andreas Sidler**



Que fait ProMobil ?

ProMobil est une fondation financée par le canton de Zurich. Elle aide les personnes à mobilité réduite de condition économique modeste à financer leurs trajets de loisirs dans tout le canton. En 2022, près de 6000 personnes ont fait appel à cette offre pour effectuer 226 000 trajets. Les passagères et passagers, dont 70% sont à l'AVS, paient de leur propre poche un quart environ du coût des trajets, le reste étant payé par ProMobil à concurrence d'un plafond de 4000 francs par an. ProMobil accepte en principe tous les services de transport réguliers (sauf Uber).

Pourquoi est-ce aux collectivités publiques à financer les trajets de loisirs pour aller au cinéma ou chez le coiffeur ?

Il va de soi que les personnes souffrant de limitations doivent aussi participer à la vie sociale et culturelle. Or elles n'y parviennent qu'à condition d'être mobiles – et cela indépendamment de l'état de leur compte. En outre, les trajets de loisirs ne sont pas pour autant des voyages d'agrément.

Ils englobent tous les trajets accomplis, en dehors de ceux au lieu de travail ou de formation et des transports justifiés par des raisons médicales pour lesquels il y a d'autres agents payeurs. Nous avons affaire à beaucoup de personnes très âgées et fragiles, qui recourent au service de transport afin de faire elles-mêmes leurs achats et par là d'être parmi les gens.

Vous collaborez avec des services de transport tant professionnels que bénévoles. Pourquoi un éventail de prestataires aussi large ?

Notre clientèle est vulnérable, notamment quand elle se déplace en dehors de son lieu de vie. Elle doit pouvoir choisir à qui elle fait confiance. Cette confiance s'avère nécessaire car bien des conductrices et conducteurs ne se contentent pas d'effectuer les trajets de trottoir à trottoir. Il n'est pas rare que leurs passagères et passagers aient besoin qu'on leur porte par exemple leurs achats jusqu'à leur domicile. Pour pouvoir collaborer avec ProMobil, il faut aussi être d'accord d'effectuer de courts trajets, de

charger et décharger des aides à la marche ou de gérer des troubles du comportement.

La grande diversité des prestataires de transport n'est-elle pas un terreau d'abus ?

Rarement. Quand nous enquêtons sur des anomalies, nous découvrons généralement des raisons compréhensibles. Les personnes souffrant de limitations physiques ou cognitives doivent relever des défis au quotidien et reçoivent l'aide spontanée de la personne au volant. Or les temps d'attente ou les coups de main ont un coût, dans un secteur travaillant selon un horaire minuté. D'où la question de savoir où se situent les limites du service de transport financé.

Où se situent ces limites ?

Là où on les fixe lors de l'entretien personnel avec les protagonistes. De telles mises au point font partie des tâches de notre secrétariat. Il n'est ni possible ni judicieux de prévoir des normes détaillées, sachant que les situations de vie de nos passagères et passagers sont hors norme. ■



Remise du Prix GERONTOLOGIE CH 2023

Le Prix GERONTOLOGIE CH, décerné chaque année, récompense trois travaux réalisés dans le domaine de la vieillesse, qui se distinguent par leur caractère particulièrement innovant et par leur lien étroit avec la pratique. L'appel à candidatures se veut interdisciplinaire et s'adresse aux personnes ayant achevé une formation dans un domaine en rapport avec le thème de la vieillesse. Sont admis tous les travaux de diplôme ou de certificat (Bachelor, Master, MAS, DAS, CAS) acceptés durant l'année 2022. Le délai de réception des candidatures est fixé au 30 avril 2023. ■



Pour en savoir plus :

www.gerontologie.ch/fr/prix-gerontologie-ch



Nouvelle plateforme pour les personnes de 65 ans et plus

Le flot d'informations et d'offres destinées aux personnes de 65 ans et plus donne le vertige. Quartier+ entend offrir un accès aisé à des articles pertinents, à des manifestations, des prestations de services ou des groupes de discussion. Trois thèmes s'avèrent ici centraux, soit vivre de manière autonome, rester en bonne santé et bien organiser ses loisirs. La plateforme s'adresse aux seniors désireux d'organiser activement leur vie après 65 ans et de découvrir du nouveau. Le site bilingue est une mine d'informations utiles à connaître, permettant d'échanger des idées avec d'autres personnes partageant les mêmes centres d'intérêt ou de se donner rendez-vous dans la vie réelle – d'abord à Bienne, région pilote, et par la suite dans toute la Suisse.

Tous les seniors sont les bienvenus ! Pendant la phase pilote, Quartier+ aimerait lier connaissance avec un maximum d'utilisatrices et d'utilisateurs d'accord de contribuer à son développement ; les retours d'informations, les besoins et envies exprimés nous serviront directement à poursuivre l'extension de la plateforme. ■



Pour en savoir plus :

www.quartierplus.ch

Annonce

VIVRE PLUS LONGTEMPS CHEZ SOI. GRÂCE AUX SOINS INTÉGRAUX DES ORGANISATIONS D'AIDE ET SOINS À DOMICILE PRIVÉES.

Même personne, même heure, même endroit – le concept unique de soins et de prise en charge.

L'ASPS représente 345 organisations et plus de 15000 collaborateurs. La part de marchés des soins est de 10 à 45% selon la région. Les organisations de soins et d'aide à domicile privées contribuent fortement à la sécurité de prise en charge. Elles constituent un élément d'importance systémique pour le système dans son ensemble.

ASPS
SPITEXPRIVEE.SWISS

Numéro gratuit 0800 500 500
www.spitexprivee.swiss